

2024-2025-2026-2027

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE



Lacolle

The logo graphic for Lacolle, featuring three stylized, overlapping curved lines in green, blue, and red.

Table des matières

5	Mot du maire
6	Mot du comité responsable du renouvellement de la politique familiale
7	La démarche vers l'élaboration du renouvellement de la politique familiale
8	Le cadre de la politique
8	Portrait de la population
12	Définition de la famille
13	La politique
13	Le mandat
13	Les valeurs
14	Champs d'intervention
15	Champs d'intervention: Habitation et aménagement du territoire
19	Les infrastructures citoyennes pour les familles
19	Hôtel de ville de Lacolle
19	Office municipal de l'habitation
20	La caserne des pompiers
21	Centre Léodore Ryan
21	Chalet des loisirs
22	Parcs municipaux





Mot du maire

Chers citoyennes et citoyens de Lacolle,

Il me fait plaisir de vous présenter la refonte de la politique familiale de notre municipalité. La politique en vigueur datant de 2009, il était nécessaire d'en faire la révision complète afin de la mettre au goût du jour et qu'elle reflète les familles d'aujourd'hui qui sont présentes dans notre municipalité. Après plusieurs mois de travail de la part de conseillers et deux consultations publiques, nous sommes enfin prêts à vous la présenter.



Chaque objectif de cette politique se veut un outil de travail afin que la municipalité de Lacolle soit un meilleur endroit où vivre. Chaque action à réaliser a nécessité une préparation rigoureuse, une réflexion et une analyse des données recueillies. Nous croyons qu'il est primordial de mettre de l'avant les besoins des familles.

La politique familiale se veut un cadre afin de cibler les valeurs véhiculées par la municipalité dans les décisions prises par le conseil municipal. Je suis convaincu qu'elle saura vous plaire, puisqu'elle est conçue par vous et pour vous.

En terminant, je tiens à remercier les citoyens qui ont participé aux consultations publiques, les conseillers David Arseneault, Patrice Deneault et Nancy Sorel, ainsi que le comité de travail provenant de plusieurs sphères de notre communauté.

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Mot du comité responsable du renouvellement de la politique familiale

C'est vers la fin de l'année 2019 que le conseil municipal de Lacolle a pris la décision de renouveler sa politique familiale. Dès lors, un comité s'est formé et celui-ci a débuté les travaux afin de développer une politique familiale réaliste et à l'image de la population de Lacolle.

Le chemin pour développer ce renouvellement a été beaucoup plus ardu que prévu, puisqu'une pandémie s'est jointe au processus et certains membres du comité ont dû malheureusement nous quitter pour des raisons personnelles. Ces embûches difficiles et tristes ont rendu les membres du comité encore plus fiers du résultat final. Des bouchées doubles ont dû être prises afin de livrer une politique digne de la municipalité. Avec ce document à saveur locale, nous consolidons l'un de nos objectifs, soit de mettre Lacolle et ses citoyens en valeur et cela, au-delà des mots.

Toutes les actions à réaliser, que vous retrouverez dans les prochaines pages, ont été très favorablement accueillies par le conseil municipal. C'est donc avec l'approbation et l'engagement de celui-ci que la nouvelle politique familiale est valable pour les années 2024, 2025, 2026 et 2027.

C'est avec une très grande joie et une énorme fierté que le comité déploie finalement ce document. Maintenant, et ce pour quelques années, la municipalité de Lacolle possède une politique familiale à la hauteur de ce que les Lacolloises et les Lacollois méritent. À vous de bien la lire et d'en profiter au maximum.

À noter que les dessins qui se retrouvent dans la politique familiale ont été produits par les enfants du CPE Le petit monde de Caliméro ainsi que des étudiants de l'école Saint-Joseph qui devaient dessiner ce que représente la famille pour eux. Merci à tous les participants.

Pour terminer, nous désirons remercier sincèrement les personnes qui ont participé de près ou de loin au processus. Que ce soit en répondant au sondage, en participant aux rencontres "work café" ou simplement en discutant du sujet avec nous lors des derniers mois, vous avez tous une place dans le résultat final de cette démarche.

Merci beaucoup!
- Votre comité

Madame **Nancy Sorel**,
conseillère municipale, siège 4

Madame **Vicky Savard**,
directrice de l'installation
CPE Le petit monde de Caliméro (2019 à 2022)

Madame **Claudia Pinard**,
directrice de l'école Saint-Joseph

Madame **Joanne Chamberland**,
citoyenne et bénévole du Grenier Aux Trouvailles

Monsieur **David Arseneault**,
conseiller municipal, siège 5

Monsieur **Patrice Deneault**,
conseiller municipal, siège 1

Un remerciement très spécial pour votre temps et dévouement à Mesdames **Pascale Delorme**, **Danielle Thibault** et **Véronique Lanctôt**

Finalement, un merci spécial aux **employées du Centre de la petite enfance** qui ont grandement contribué aux succès des « work café » du printemps 2022 et aux **citoyen(nes)** qui y ont participé.

La démarche vers l'élaboration du renouvellement de la politique familiale

La pandémie a ralenti les différentes étapes de la démarche en 2020, en 2021 et dans les premiers mois de 2022. Le comité tenait absolument à ce que la population soit consultée afin d'ajouter des points et soutenir la politique familiale.



21 rencontres du comité en présentiel et en mode virtuel

Création à la fin de l'année 2019

- Un appel a été fait au public;
- Une approche a été définie envers les gens avec un rôle dans la municipalité de Lacolle (école, Centre de la petite enfance, etc.).

Objectifs du comité

- Des politiques réalisables;
- Ne pas faire de fausses promesses;
- Des objectifs atteignables;
- Impliquer le maximum de citoyens dans le processus.

Sondage réalisé en 2021

- Le sondage a été présenté sur le site Internet de la municipalité, sur Facebook et dans le bulletin municipal;
- Lors de cette enquête, 152 réponses électroniques ont été reçues.

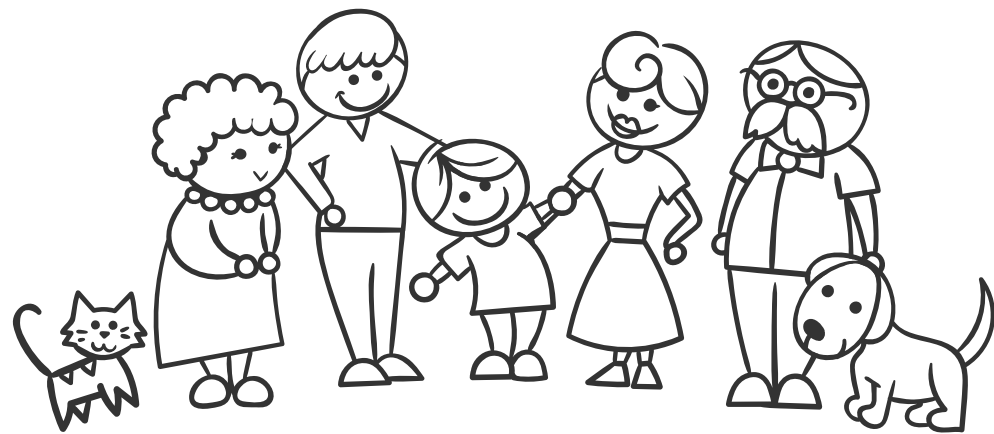
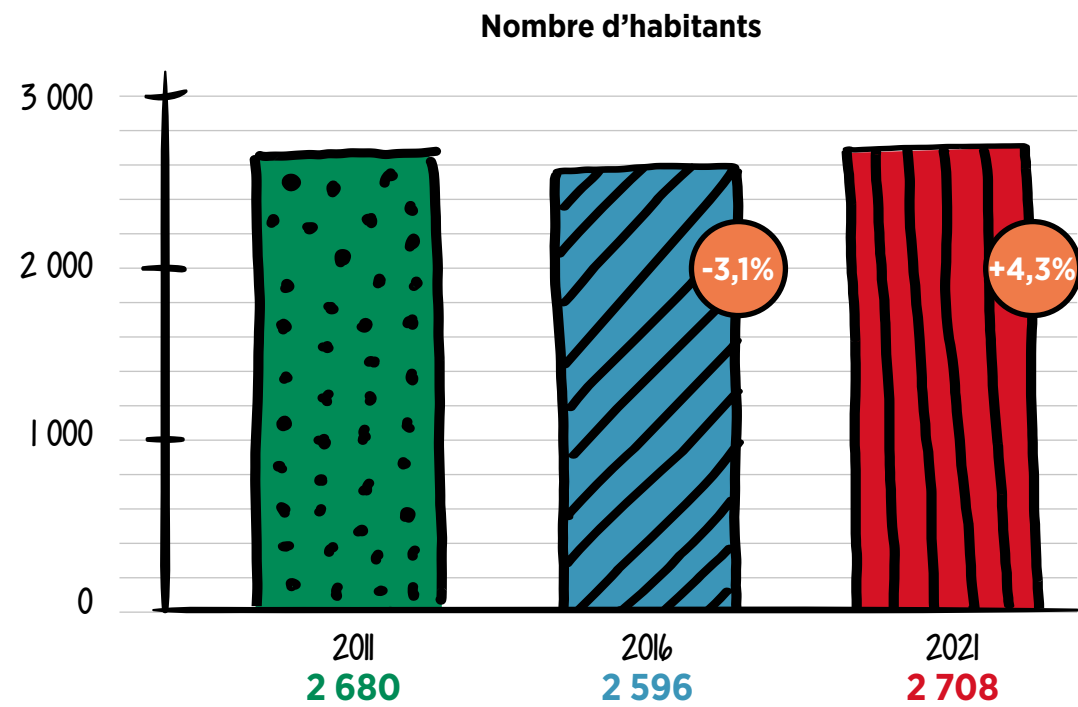
Consultations publiques au printemps 2022

- Les consultations publiques ont eu lieu un samedi avant-midi et un soir de semaine Work Café - samedi 2 avril 2022 et mardi 5 avril 2022
Lieu: CPE Le petit monde de Caliméro;
- Vingt répondants étaient présents et ont discuté de différentes thématiques.

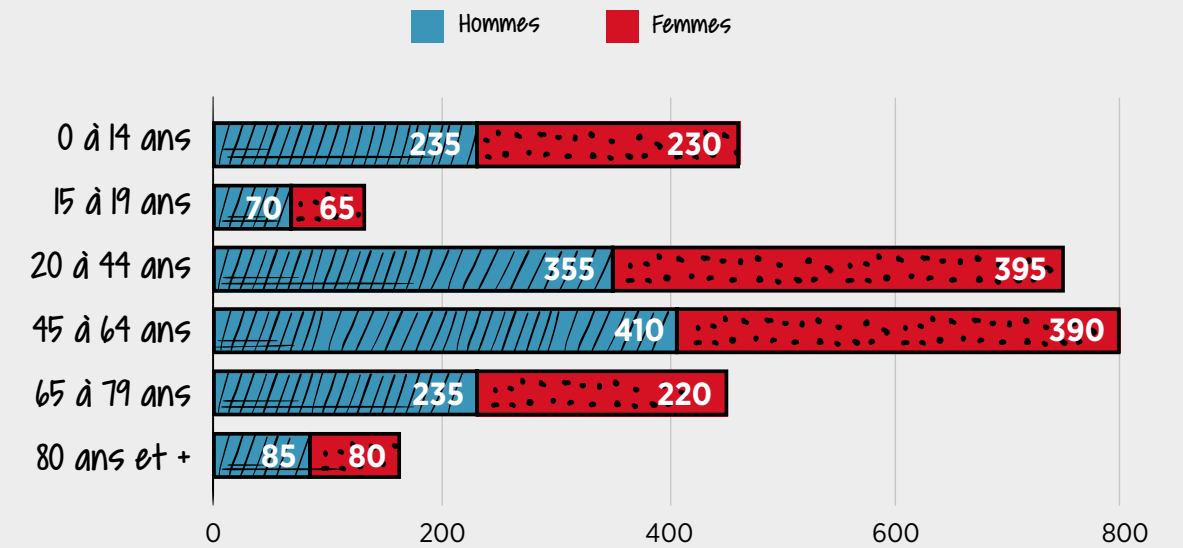
Le cadre de la politique

Portrait de la population

Après une diminution en 2016, la population de la municipalité de Lacolle a augmenté en 2021 pour s'échelonner à **2 708 citoyennes et citoyens**.

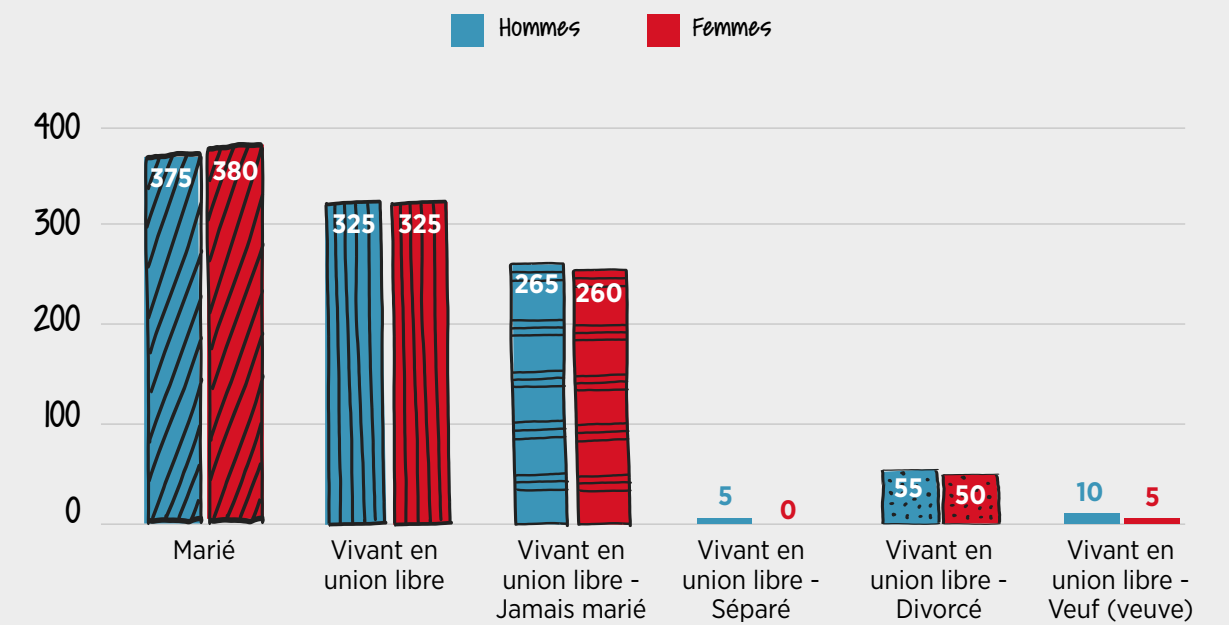


Caractéristiques par groupes d'âge

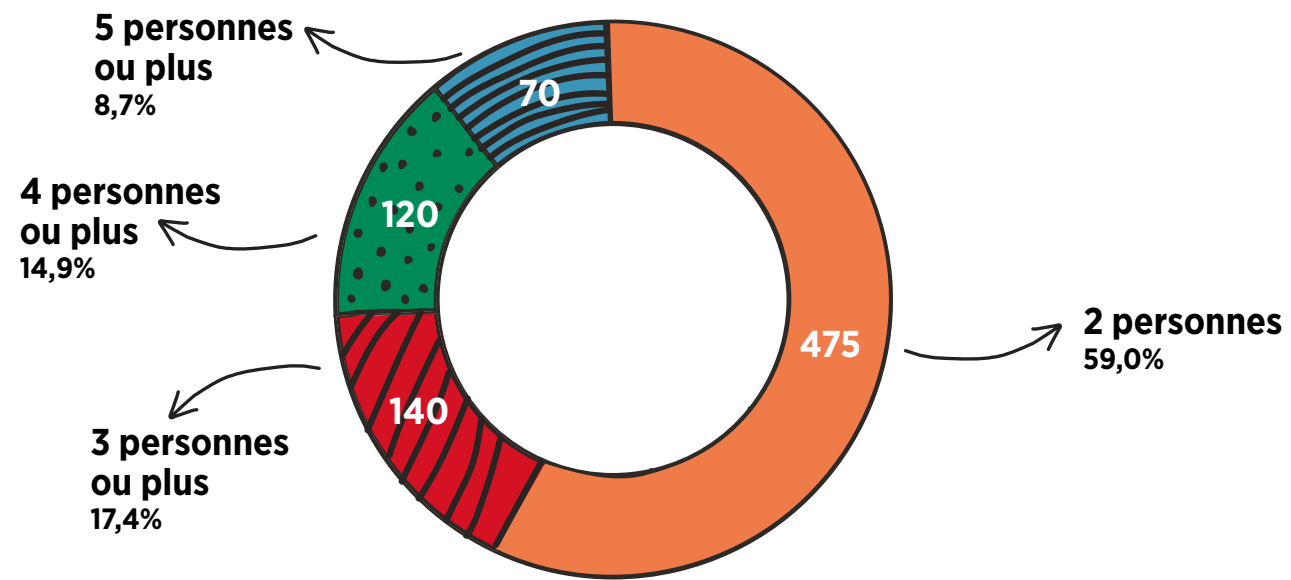


Le groupe d'âge des 45 à 64 ans compose 28,8 % de la population de la municipalité de Lacolle et 22,3 % sont âgés de 65 ans et plus. L'âge moyen de la population est de 43 ans.

État matrimoniale de notre population

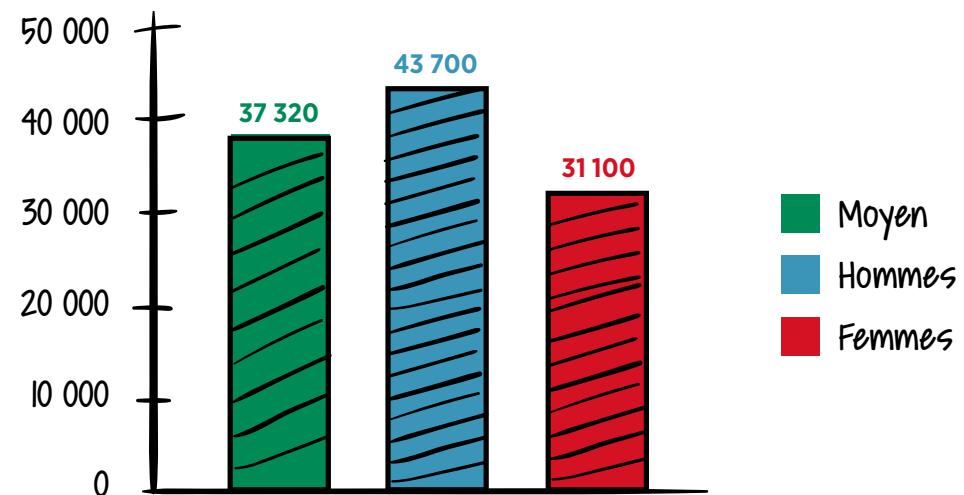


Taille des familles et des ménages



La taille moyenne d'une famille de ce recensement est de 2,8 personnes. Le nombre d'enfants par famille se situe à 1,8.

Revenu du marché moyen en 2020 parmi les bénéficiaires (\$)

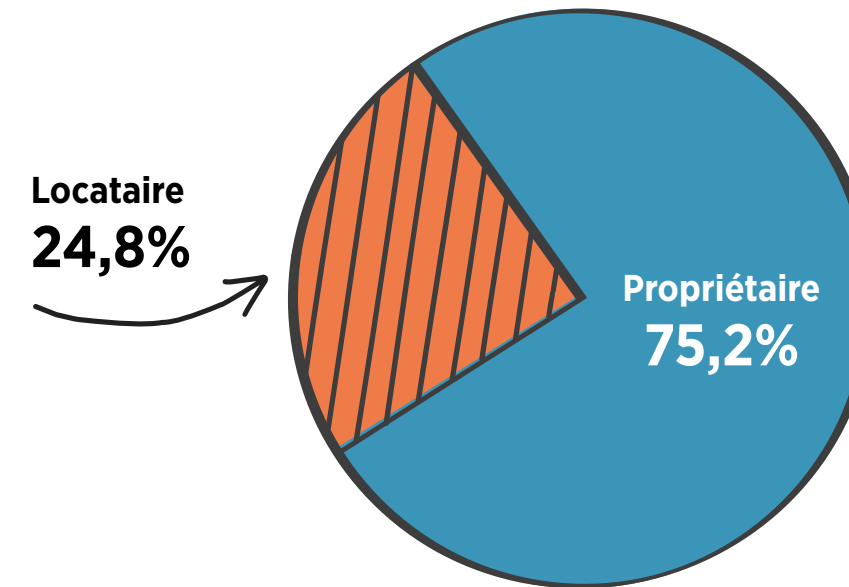


Le revenu après impôts médian en 2020 parmi les bénéficiaires de la MRC du Haut-Richelieu était de 37 200 \$. Le revenu médian des 25 à 54 ans a atteint 51 560 \$ au Québec cette même année.

Statistique Canada. 2022. [Tableau]. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.



Les logements



Le coût mensuel d'un loyer occupé par un ménage se situait à 770 \$.

Statistique Canada. 2022. [Tableau]. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.



Définition de la famille

Qu'elle soit proche, élargie ou sociale, la famille constitue le premier contexte de développement d'une personne en société. Elle se définit comme un groupe constitué d'adulte(s) et d'enfant(s) par des liens d'amour, de confiance et de sécurité. Elle peut être unie par des liens biologiques, adoptifs ou de confiance.



La politique



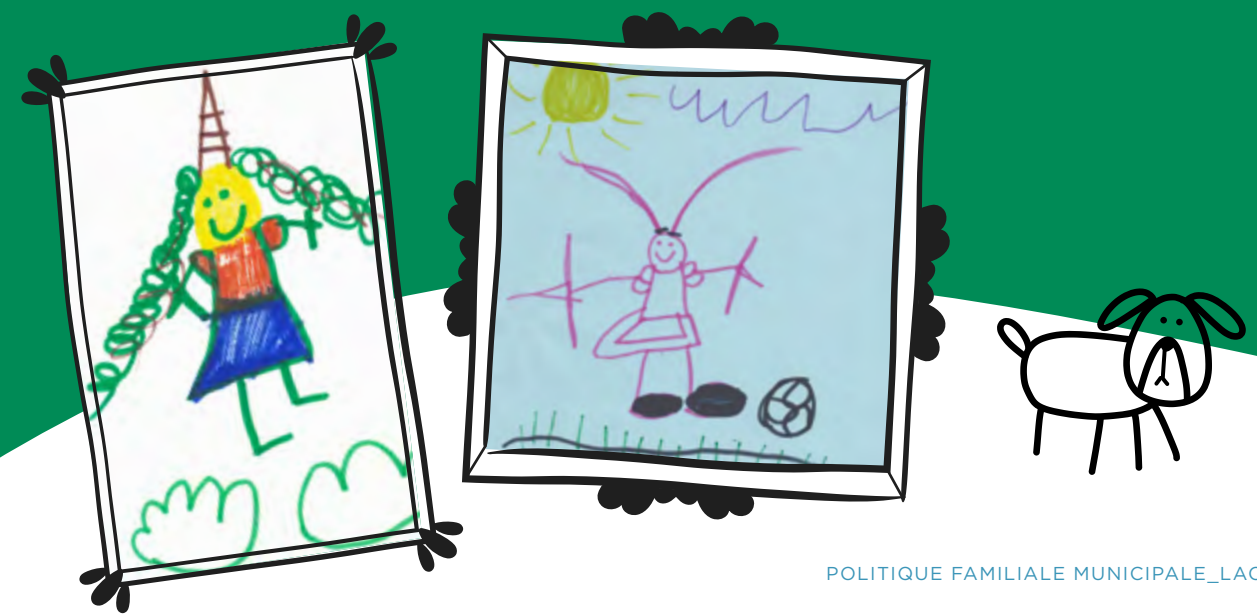
Le mandat

La mission que se donne la politique familiale municipale de Lacolle est d'assurer que les familles lacolloises soient considérées dans toutes les décisions ou tous les projets municipaux. De plus, l'objectif est aussi de créer un milieu de vie de qualité et favoriser le développement des familles dans la communauté de son territoire.

Les valeurs

Les valeurs qui ont orienté les membres du comité dans la mise en œuvre du plan d'action renouvelé:

- Mettre en place les conditions favorables au développement social et durable;
- Faciliter la participation des citoyens aux activités et à la vie sociale;
- Favoriser et encourager l'adoption de saines habitudes de vie.



Champs d'intervention

La nouvelle politique est divisée en quatre champs d'intervention

Au fil des différentes étapes du processus, dont les analyses du sondage et des rencontres citoyennes, il est advenu pour les membres du comité que quatre champs d'intervention devaient être au cœur de la politique familiale. Ceux-ci revenaient constamment dans les différents échanges.

Ces champs sont des enjeux pour lesquels les différents participants au processus de développement de cette politique, incluant le conseil municipal, sont unanimement en accord comme étant des priorités à améliorer durant les prochaines années. Pour chacun des champs d'intervention, le comité a établi et fixé un objectif afin de s'assurer que les actions à réaliser dans les tableaux se réalisent.

1. La vie communautaire

Objectif : Assurer une meilleure communication entre les différents acteurs de la municipalité.

3. L'environnement et le développement durable

Objectif: Favoriser de saines habitudes de vie et encourager des actions liées au développement durable.

2. Les loisirs et la culture

Objectif : Accroître et consolider l'offre tout en favorisant une participation active des membres de la communauté.

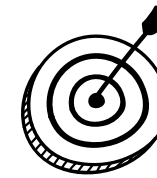
4. La santé et la sécurité

Objectif: Revoir la planification et la logistique afin d'accroître la sécurité de la communauté

Les tableaux suivants démontrent très bien chacune des actions à réaliser pour les prochaines années, et ce pour chacun des champs d'intervention ainsi que les échéanciers prévus pour chaque action.



I. Vie communautaire

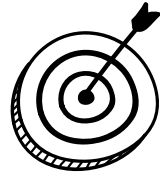


Objectif : Assurer une meilleure communication entre les différents acteurs de la municipalité.

Actions à réaliser	Échéancier			
	2024	2025	2026	2027
Organiser une rencontre annuelle avec les nouveaux citoyens, où il y aura la remise d'une pochette explicative relative aux services et organismes disponibles à Lacolle		X	X	X
Établir une rencontre annuelle dans le but de souligner les nouvelles naissances au sein de la communauté	X	X	X	X
Faciliter l'accès à l'information en publiant certains résumés relatifs aux séances du conseil (Le Frontalier et page Facebook)	X	X	X	X
Organiser une soirée reconnaissance adressée aux bénévoles qui œuvrent dans la communauté			X	X
Poser des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable	X	X	X	X
Faire connaître aux citoyens les installations municipales, organismes et services				X
Organiser un concours "Conseil d'un jour" avec les élèves de l'école Saint-Joseph	X	X	X	X



2. Loisirs et culture

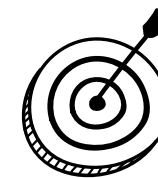


Objectif : Accroître et assurer l'offre tout en favorisant une participation active des membres de la communauté.

Actions à réaliser	Échéancier			
	2024	2025	2026	2027
Développer le réseau cyclable (chaussée partagée)			X	X
Offrir des activités aquatiques et nautiques adaptées aux besoins de la famille				X
Maintenir la subvention offerte aux familles pour diminuer le coût des camps de jour	X	X	X	X
Planification des aménagements et des infrastructures des loisirs	X	X	X	X
Installer des aires de repos supplémentaires adjacentes à la piste cyclable		X	X	
Organiser des concerts gratuits au cœur de la municipalité	X	X	X	X

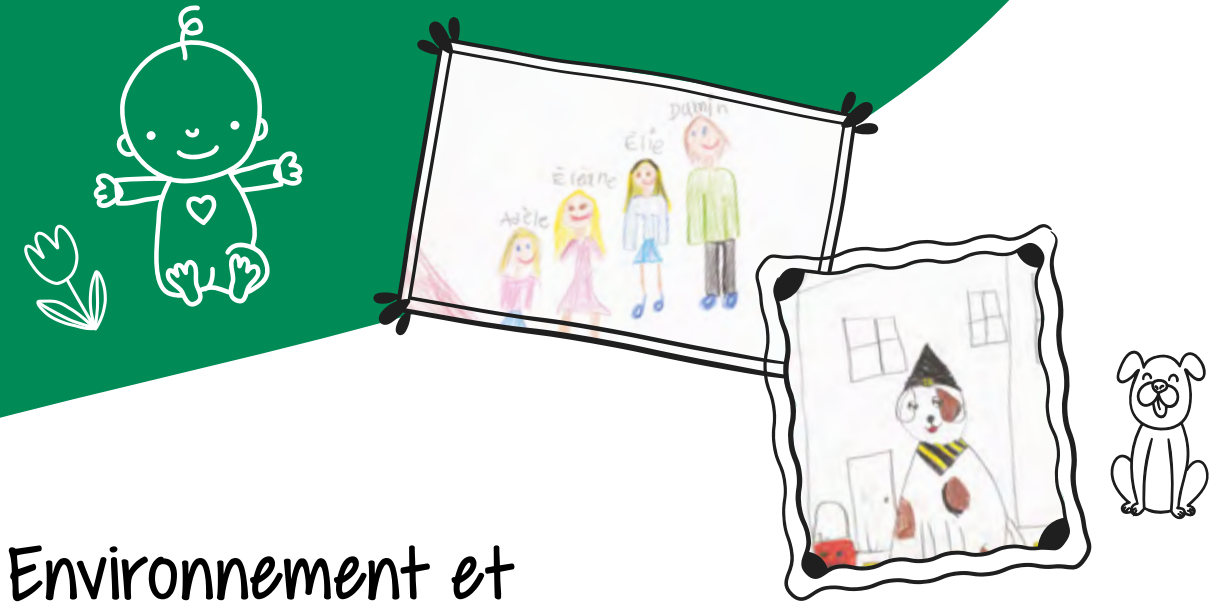


3. Environnement et développement durable

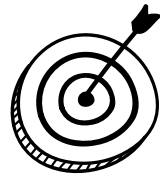


Objectif : Favoriser de saines habitudes de vie et encourager des actions liées au développement durable.

Actions à réaliser	Échéancier			
	2024	2025	2026	2027
Sonder la population sur les intérêts de fonder un comité sur le sujet	X			
Mettre sur pied une campagne de sensibilisation adressée aux adolescents (drogues et intimidation)		X	X	X
Offrir une subvention annuelle pour l'achat de couches lavables		X	X	X
Faciliter le développement du réseau des services de garde	X	X	X	X
Mettre en place des bornes distributrices de sacs d'hygiène pour les chiens		X	X	X

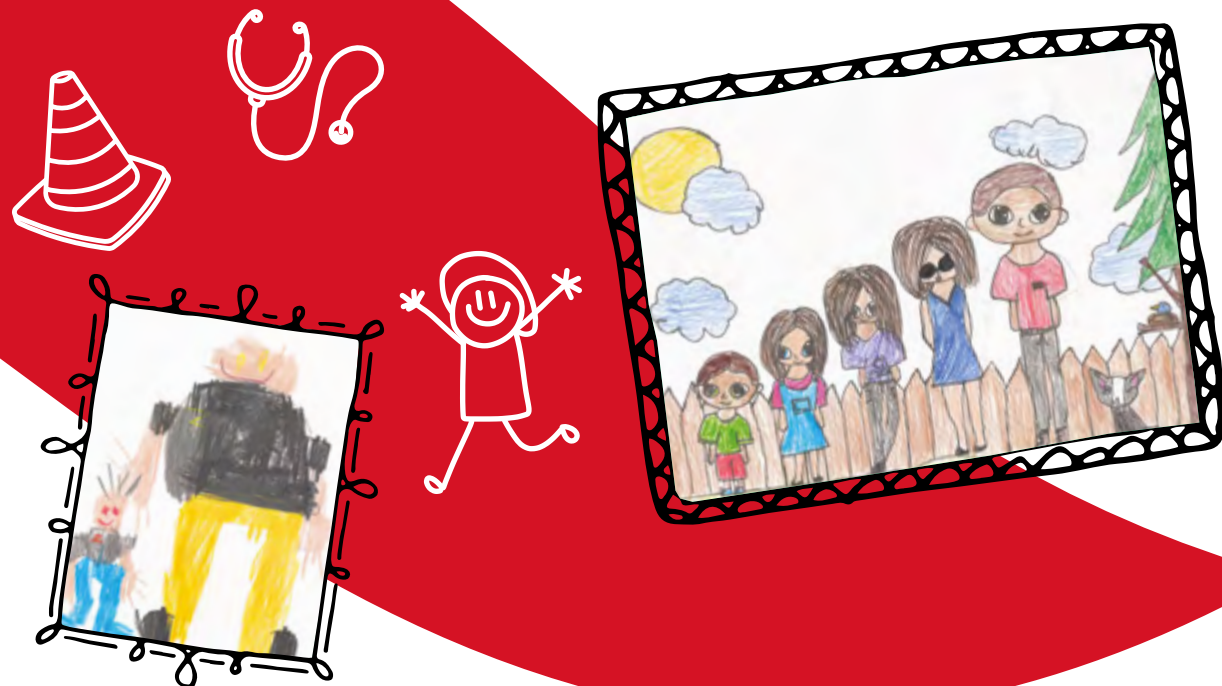


4. Santé et sécurité



Objectif : Revoir la planification et la logistique afin d'accentuer la sécurité de la communauté.

Actions à réaliser	Échéancier			
	2024	2025	2026	2027
Initier et promouvoir des cliniques d'inspection pour les sièges d'auto, casques de vélo, etc.	X	X	X	X
Maintenir des échanges avec le Ministère des Transports et de la mobilité durable afin de sécuriser les routes provinciales	X	X	X	X
Maintenir et améliorer les services professionnels de la santé en place dans le but d'optimiser les ressources adressées à la population	X	X	X	X
Sécuriser des rues de quartier à l'aide de panneaux de ralentissement (KidAlert)		X	X	X



Les infrastructures citoyennes pour les familles

Hôtel de ville de Lacolle



Construite à un coût de 8 000 \$ en 1840 par Alonzo Force (1816-1885), la maison est alors nommée Kirkside. Après le décès de Caroline Van Vliet, l'épouse de monsieur Force, la maison est mise à l'encan en 1898. Elle est acquise par un cousin, Georges Manning Van Vliet, pour la somme de 2 000\$ et des améliorations importantes y sont apportées.

Mary Agnes Watt, épouse de Lachlan Van Vliet, hérite de Kirkside vers 1922. À la même époque, dans une autre branche de la famille, George Jonathan Van Vliet, petit-fils de Traver Van Vliet, devient légataire d'une maison de son grand-père, située au 22 rue Van Vliet.

Mary Agnes et George Jonathan décident d'échanger leur résidence. George Jonathan incarne la troisième génération de maître des postes Van Vliet de Lacolle. Son fils, John Charles, représente la quatrième lorsqu'il prend la relève de son père. Il hérite de Kirkside à la mort de ce dernier.

John Charles Van Vliet occupe Kirkside jusqu'à sa retraite en 1968. Il vend alors sa propriété à la municipalité de Lacolle pour la somme de 17 000 \$.

La municipalité convertit alors les pièces de la maison en bureaux et en salles de réunion, mieux adaptées à sa nouvelle vocation d'hôtel de ville de Lacolle.

Office municipal de l'habitation

L'Office municipal d'habitation (OMH) de la municipalité de Lacolle compte neuf logements. Celui-ci offre des logements à prix abordable aux citoyens de Lacolle. En 2019, l'OMH de Lacolle a fusionné avec l'Office municipal d'habitation Haut-Richelieu et la municipalité est représentée sur le conseil d'administration par un élu afin de s'assurer de la saine gestion de l'organisme et que les locataires aient toujours le meilleur service possible.



La caserne des pompiers

La caserne telle que nous la connaissons aujourd'hui fut bâtie en 1976 pour regrouper deux casernes, soient celle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et celle de Lacolle. À cette époque, le maire de Lacolle, Monsieur Léodore Ryan, et le chef pompier, Monsieur Élois Déhaie, avaient reçu une subvention pour l'achat de deux camions neufs.

Le Service des incendies de la municipalité de Lacolle existe depuis le début des années 50. La brigade compte plus d'une quinzaine de pompiers dont deux à temps plein.

L'équipe de pompiers agit également comme premier répondant et tous ses membres sont qualifiés à ce titre.



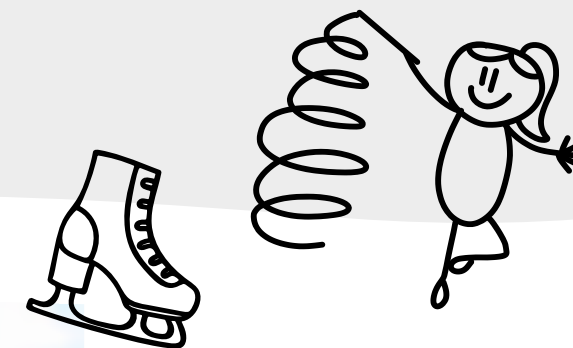
Le Service des incendies, qui possède quatre camions, a des ententes de support réciproque avec plus de 20 municipalités en cas de sinistre majeur. Cette zone s'étend jusqu'à Delson, en passant par Napierville et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. De plus, des ententes transfrontalières existent avec les pompiers des municipalités américaines voisines telles que Champlain, Rouses Point et Alburgh.

L'unité de secours est à la fine pointe de la technologie et est équipée pour faire face à la plupart des situations rencontrées sur le territoire. Le Service a également en sa possession un véhicule tout-terrain d'urgence qui lui permet d'accéder à tout le territoire de la municipalité.

Centre Léodore Ryan

Ce centre communautaire est situé au 1, rue Sainte-Marie, à Lacolle. Son nom rappelle le souvenir de Léodore Ryan (1928-2001). Maître de postes, celui-ci a été le maire de la municipalité du village de Lacolle, de 1976 à 1988.

L'édifice a été le couvent des sœurs de Sainte-Croix en 1938 et deux ans plus tard, la commission scolaire acquiert la propriété de la rue Sainte-Marie et érige une maison sur deux étages. La commission scolaire en construit une de 8 classes, nommée école Sainte-Croix. Par la suite, l'école ferme vers 1962 pour bâtir l'école Saint-Joseph sur la rue du Collège. En 1963, l'école devient le centre socioculturel et est renommée le centre Léodore Ryan en 2002, en mémoire de celui qui fut maître de postes et maire de la municipalité du village de Lacolle.

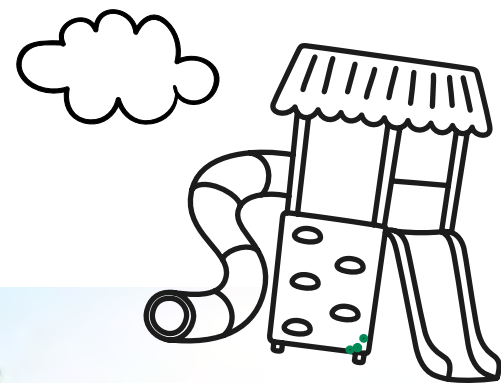


Chalet des loisirs

Il s'agit du deuxième bâtiment servant de chalet des loisirs. Celui-ci fut construit aux débuts des années 2000 au même endroit que le précédent. Cette infrastructure est disponible pour l'organisation d'événements, lors des soirées de soccer, pour mettre ses patins ou tout simplement pour s'amuser.



Parcs municipaux



Parc Poussard

Le parc Poussard est le parc le plus récent dans la municipalité et celui-ci est équipé d'un module de jeux, ainsi que des aires de repos. Situé dans la Place des Orioles, ce parc est parfait pour le secteur et les familles qui désirent s'amuser.



Parc Landry

Nouvellement aménagé, ce parc est maintenant un lieu intergénérationnel en plein cœur de la municipalité. Avec des modules de jeux pour les plus jeunes, des balançoires adaptées, une table de tennis de table en béton, deux surfaces de pétanque, des aires de repos et un sentier comprenant des modules d'entraînement extérieurs. De plus, si la météo le permet en saison hivernale, le sentier sera arrosé pour offrir une nouvelle patinoire aux citoyens. Le parc Landry est aussi équipé d'un bloc sanitaire et est maintenant un endroit complet pour les citoyens de tous les âges.



Parc Carré de Beaujeu



Grand terrain peu utilisé, ce parc pourrait être développé lors des prochaines années. Au fil du temps, plusieurs maisons ont été construites dans le carré de Beaujeu et l'aménagement de ce parc deviendrait nécessaire.



Parc des Loisirs

Situé sur la rue du Moulin, il est de loin le plus grand parc de la municipalité. Le parc des Loisirs est équipé d'une patinoire, de terrains de soccer, d'un module de jeux, de balançoires, d'un terrain de basketball et durant la saison hivernale, la pente est utilisée pour faire de la glissade sur tube. Ce parc est appelé à subir des changements lors des prochaines années afin de créer un endroit où les jeunes et moins jeunes pourront avoir plusieurs choix de divertissement et faire de l'exercice à longueur d'année. Les démarches ont débuté avec l'octroi à la municipalité d'une subvention qui permettra l'ajout de nouvelles infrastructures tel qu'un planchodrome et l'amélioration des équipements déjà en place. La suite s'annonce très prometteuse pour ce parc et ce sont les citoyens qui en bénéficieront.





Lacolle

1, rue de l'Église Sud
Lacolle (Québec) J0J 1J0
450 246-3201
www.lacolle.com